



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 17/06/2023

### FRANCE 2030 : 11 NOUVEAUX LAURÉATS DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTERÊT « INNOVATION DANS LA FORME SCOLAIRE »

Pap Ndiaye, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, annoncent les lauréats de la seconde vague de l'appel à manifestation d'intérêt « Innovation dans la forme scolaire ». Ce dispositif a pour ambition de favoriser la transformation de l'enseignement scolaire en finançant des expérimentations permettant de faire évoluer les pratiques et les modes d'organisation, et en créant un réseau national collaboratif de lauréats. Cette annonce porte à 18 le nombre total de lauréats de l'AMI « Innovation dans la forme scolaire », première et deuxième vagues confondues.

Cet AMI, opéré par la Banque des Territoires pour le compte de l'État dans le cadre de France 2030, vise à soutenir la conception et l'expérimentation de nouvelles formes scolaires qui facilitent les coopérations et les apprentissages pour s'adapter aux besoins de s élèves. La volonté d'engager des changements profonds dans la manière dont le temps de l'enfant et la vie s'organisent à l'école et autour de l'école est forte. Les projets sélectionnés bénéficieront d'une subvention d'au minimum 2 millions d'euros sur 5 ans et s'articuleront autour d'au moins un des trois axes stratégiques suivants :

1. Proposer des modalités d'organisation scolaire qui garantissent de meilleurs apprentissages,
2. Accompagner le parcours de l'élève et le développement des compétences du XXI<sup>e</sup> siècle,
3. Développer de nouvelles formes de collaboration entre les acteurs de la communauté éducative.

Cet AMI s'inscrit dans une logique d'innovation, d'expérimentation et de forte collaboration territoriale pour réduire les inégalités sociales, mieux répondre aux besoins de l'enfant et aux enjeux de la société. Il agit en complémentarité du Fonds d'innovation pédagogique initié dans le cadre du Conseil National pour la Refondation.

Les 61 dossiers éligibles déposés à cet appel à manifestation d'intérêt ont été examinés par un comité de sélection, composé d'experts indépendants issus du monde éducatif. Ce jury a délibéré sous la présidence de Jean-François Chanut, ancien recteur de la région académique de Bourgogne-Franche-Comté et de l'académie de Besançon, et sous la vice-présidence de Michel Reverchon-Billot, Inspecteur général honoraire du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, ancien directeur général du CNED.

Le comité de sélection a été particulièrement attentif aux projets qui allient innovation, souci de l'égalité des chances et capacité à mobiliser la communauté éducative. Il salue notamment :

- Des consortiums d'acteurs ambitieux au service de nouvelles alliances territoriales - La plupart des projets lauréats sont portés par des consortiums pertinents composés de collectivités, rectorats et acteurs du privé (associations ou entreprise), montrant ainsi un véritable effort pour explorer de nouvelles alliances entre tous les acteurs du territoire.
- Des thèmes récurrents, reflets d'enjeux de société – Plusieurs thèmes sont revenus à de nombreuses reprises comme l'éducation au développement durable, portés par des projets d'école « hors les murs », ou encore l'orientation des élèves.

- La mise en exergue de la place faite à la recherche - La crédibilité de la place faite à la recherche, à l'élaboration du diagnostic, à la conception d'outils et à l'évaluation des résultats, aura été l'un des critères déterminants de sélection des lauréats.

A l'issue des travaux d'instruction menés par le comité de sélection, le Comité des écosystèmes d'enseignement, de recherche et d'innovation a choisi une liste de 11 lauréats parmi lesquels deux projets – « Guyane connectée » et « Vers une nouvelle équation académique » - portent un intérêt stratégique permettant des synergies avec l'AMI « Compétences et métiers d'Avenir » et sont donc financés par ce dernier.

*Ci-joint, le tableau présentant les 11 projets innovant sélectionnés par France 2030.*

\*Sous réserve de la décision Première ministre correspondante

Contacts presse

---

Ministère de l'Education nationale, de la  
Jeunesse et des Sports  
01 55 55 30 10  
[spresse@education.gouv.fr](mailto:spresse@education.gouv.fr)

---

Secrétariat général pour l'investissement  
01 42 75 64 58  
[presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr)

---

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts  
06 38 53 97 67  
[Julia.Andre-Jallerat@caissedesdepots.fr](mailto:Julia.Andre-Jallerat@caissedesdepots.fr)

---

À propos de France 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : [france2030.gouv.fr](http://france2030.gouv.fr) | [@SGPI\\_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

[www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr) / @BanqueDesTerr

## Annexe – Liste des partenaires par projet

Nom du projet	Porteur	Partenaires
LISA France 2030	IFEA	Académie de Paris Académie de Versailles Académie de Créteil École Secondaire Suger LPI Learning Planet Institute MLF Mission Laïque Française
Vers une nouvelle équation académique	Académie de Créteil	Conseil départemental du 93 INSPE UPEC Université Lyon Réseau Canopé Scholavie Evidence B Mima Campus Webforce3
Ambitions Mulhouse	DSDEN du Haut-Rhin	UNISTRA Faculté de Médecine de Strasbourg Université de Haute Alsace Réseau CANOPE Agence Régionale de Santé Institut Français de l'Éducation Société industrielle de Mulhouse AGATEA La petite Manchester Entreprendre pour apprendre Red Revolver Nomad Education Association Coup de Pouce Partenaire de la réussite à l'école ONISEP
Guyane connectée	Rectorat de Guyane	Université Aix Marseille Réseau Canopé
ASTERIE	Rectorat de Nancy-Metz	Conseil départemental de la Meurthe et Moselle, de la Meuse, des Vosges, de la Moselle Région Grand Est Université de Lorraine Université de Toulouse Maskott Kosmos EvidenceB Immersive Learning Lab La Fabrique des Possibles Asforel
Educ Esport	ESPORT PRO	Institut des Sciences du Sport-Santé de Paris Creative Valley Cyber Campus
L'école « hors les murs »	GIP FCIP de Mayotte	
I <sup>2</sup> School	GIP FCIP de l'Académie de Poitiers	Rectorat de l'académie de Poitiers CANOPE IH2EF SEMPAT 86 GIP FCIP de l'académie de Poitiers CRITT Sport loisirs Université de Poitiers

		<b>ISAE-ENSMA</b> <b>Vittascience</b>
<b>Collège</b> <b>A/VENIR</b>	<b>Académie de</b> <b>Versailles</b>	<b>CD des Yvelines</b> <b>CD de l'Essonne</b> <b>CD des Hauts de Seine</b> <b>CD du Val d'Oise</b> <b>Mairie de Massy</b> <b>Mairie de Mantes</b> <b>Mairie de Clamart</b> <b>Mairie de Villiers-le- Bel</b> <b>Energies jeunes</b> <b>Ecolhuma</b> <b>Fondation nationale des Sciences Politiques LIEPP</b>
<b>Boulogne</b> <b>Ambitions</b>	<b>Ville de</b> <b>Boulogne-sur-</b> <b>Mer</b>	<b>DSDEN Pas de Calais</b>
<b>Parole</b>	<b>Digischool</b> <b>Group</b>	<b>Argo</b> <b>Angelique &amp; Cie</b> <b>Feamzy</b> <b>Agence Grand</b> <b>Public</b> <b>Laboratoire de recherche</b>